

# Profession programmiste

« *Nouveaux élus, nouveaux projets :  
tout commence par le programme !* »

26 juin 2026 aux Récollets, Paris

## OUVERTURE

**Aymeric Bourdin**, animateur

Nous allons démarrer cette matinée au couvent des Récollets. Je cède la parole à Michel Rongiéras, président de Cinov SYPAA et initiateur de cette journée.

**Michel Rongiéras**, président de Cinov SYPAA

Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravi de vous accueillir pour cette deuxième édition des Journées professionnelles du programmiste. La première, organisée en 2024, était un entre-soi nécessaire pour échanger et nous connaître. Aujourd'hui, après les élections municipales, nous nous ouvrons aux maîtres d'ouvrage et à l'écosystème de l'acte de bâtir.

La programmation, née de la loi MOP de 1985, a évolué. Il est temps de faire connaître cette discipline aux clients, aux maîtres d'œuvre et à tous les acteurs concernés.

Dans cette salle se trouvent des programmistes salariés (privés, publics, parapublics), des chefs d'entreprises de toutes tailles, des enseignants, des chercheurs, des étudiants et des représentants des deux écoles formant à ce métier. Nous avons aussi invité nos partenaires de l'amont (bureaux d'études, économistes, paysagistes, urbanistes, aménageurs, spécialistes de la concertation, commanditaires, élus et leurs services) ainsi que les architectes et ingénieurs qui mettront en œuvre nos programmes.

Je note avec satisfaction qu'aucun d'entre vous ne fait de programmation informatique. Après quarante ans, la programmation architecturale et urbaine est enfin reconnue comme une discipline à part entière.

Cinov SYPAA, créé il y a trente ans, est la structure représentative officielle de la programmation en architecture et aménagement, avec l'appui de la MIQCP. Ce syndicat défend les entreprises, mais il est aussi ouvert à tous les acteurs de la programmation. Il y a quinze ans, il a rejoint la Fédération Cinov, qui regroupe 16 syndicats de l'ingénierie, du numérique et du conseil. Les CAUE, malgré leurs difficultés actuelles, viennent de nous rejoindre. Nous avons une pensée pour eux face à leurs difficultés.

Je remercie nos partenaires : la Fédération Cinov et sa déclinaison régionale Ile-de-France, l'OPQTECC, qui a créé la première qualification spécifique pour les programmistes, et ASCOO International, notre assureur officiel. La qualification et l'assurance sont des marqueurs de

reconnaissance pour notre métier, notamment face aux enjeux de responsabilité professionnelle et de jurisprudence émergente.

Le thème de la journée, "Nouveaux élus, nouveaux projets : tout commence par le programme", résume notre démarche. Comme un programme politique, un programme de projet repose sur l'observation, l'analyse, l'écoute, l'échange, la synthèse, puis le partage et la communication.

Ce matin, nous aborderons la programmation dans l'acte de bâtir : sa place, sa chronologie, son articulation avec les autres étapes, notamment les phases amont et aval. Cet après-midi, nous nous concentrerons sur les acteurs : qui sommes-nous, comment exerçons-nous, où commencent et finissent nos missions ?

## **NOUVEAUX ÉLUS, NOUVEAUX PROJETS : TOUT COMMENCE PAR LE PROGRAMME !**

### **Tout commence par une question bien posée**

#### **Aymeric Bourdin**

Je cède la parole à un partenaire indispensable : la MIQCP, représentée par Adrien Petit, son secrétaire général.

Adrien, vous avez pris vos fonctions presque en même temps que Michel Rongieras, et votre collaboration s'avère déjà fructueuse.

Quelle place occupe cette démarche pour vous ? À quel moment intervient-elle ?

**Adrien Petit**, secrétaire général de la MIQCP

Je vous remercie pour cette invitation. La MIQCP sera présente toute la journée.

La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, structure bientôt cinquantenaire, accompagne la réalisation de bâtiments et aménagements publics de qualité. Son action repose sur l'observation, l'analyse et des recommandations couvrant l'ensemble des processus et des acteurs, depuis la commande publique jusqu'à la maîtrise d'œuvre en architecture, paysage ou urbanisme.

Notre équipe rassemble des experts (architectes, ingénieurs, juristes) et propose une offre de services gratuite, organisée autour de plusieurs axes : une expertise au cas par cas pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, des publications issues de réflexions approfondies (fiches techniques, contrats types, retours d'expérience), des formations sur le terrain, ainsi que la participation à des jurys de concours via nos architectes consultants. Nous disposons également d'un observatoire des concours en cours et d'un observatoire statistique de la commande publique.

Le processus de qualité commence par une question bien posée, thème central de cette table ronde. L'aventure d'un projet architectural urbain repose sur une référence commune : l'élaboration du programme. La loi MOP, intégrée au Code de la commande publique, en rappelle le cadre. Le maître d'ouvrage en porte la responsabilité, depuis l'assurance de la faisabilité et de l'opportunité jusqu'à la détermination de la localisation.

Le programme, fruit d'études préalables stratégiques et opérationnelles, traduit les enjeux politiques, économiques, sociaux, architecturaux, urbains et paysagers. Il doit être à la fois précis et concis, servant de référence tout au long du projet, de la conception à la livraison et à l'appropriation par les usagers. Sa rédaction, souvent confiée à un programmiste qualifié, exige une capacité à faire le lien entre le maître d'ouvrage, les usagers et les concepteurs. Le programmiste doit accompagner la maîtrise d'ouvrage au début de la mission de conception, comme le prévoit le Code de la commande publique.

La MIQCP a longtemps porté ces thématiques, notamment à travers des publications historiques, comme notre récente fiche sur la programmation dans le déroulement des concours, ou la mise à jour en cours de la fiche technique sur l'organisation des consultations de programmistes. Nous vous invitons à consulter ces ressources et à nous faire part de vos retours.

La démarche portée par Cinov SYPAA s'inscrit dans cette logique. La MIQCP soutient pleinement les initiatives du syndicat, qu'il s'agisse des qualifications professionnelles ou des quatre temps de l'acte de bâtir et d'aménager.

**Michel Rongiéras**, président de Cinov SYPAA

En quarante ans, la programmation s'est imposée comme une démarche incontournable. Obligatoire pour tout projet public, elle s'étend désormais de l'édifice à l'urbanisme, du territoire à l'ouvrage. Je retiens cette définition : la programmation consiste à définir les besoins d'usage, les critères de réussite, de qualité et de maîtrise du projet, et ce, avant même que quoi que ce soit ne soit conçu. Le défi du programmiste est de maîtriser l'invisible.

Ce métier, devenu central, répond aux enjeux sociétaux : participation citoyenne, mutualisation, modularité, mutabilité des immeubles. Il traite aussi l'impact territorial et environnemental en définissant le profil écologique du projet, avec des répercussions sur son coût. Estimant un projet non encore conçu, le programmiste doit en évaluer le juste prix.

La programmation n'est pas une activité accessoire : c'est un métier à part entière, qui doit être exercé par des professionnels compétents et rémunéré à sa juste valeur. Le seuil de la commande publique est d'ailleurs passé de 45 000 à 60 000 euros.

Cinov SYPAA porte plusieurs avancées : la clarification de la mission du programmiste, l'obtention d'un titre professionnel et la promotion des quatre temps de l'acte de bâtir et d'aménager. La programmation y occupe une place centrale.

**Aymeric Bourdin**

Merci, Michel, merci, Adrien, pour ce premier tour d'horizon du métier de programmiste.